

La pensée de ce monument est sublime et digne d'admiration. Aussi, a-t-elle déjà inspiré des maisons rivales.

La seconde solennité, dont je veux parler, est la représentation du beau drame, travaillé sur les *Anciens Canadiens*. L'idée de ce drame est une magnifique inspiration. Tout en faisant le plus grand honneur à son auteur, cette pièce a eu le double avantage de faire apprécier le beau travail que l'illustre vieillard vient de laisser à son pays ; et d'attirer sur les rives de l'Assomption les familles les plus nobles et les plus illustres.

Oui, Messieurs, c'est une belle gloire, pour le Collège l'Assomption, d'avoir trouvé le moyen de réunir sous son toit, ces représentants de l'antique noblesse, qui fut, de tout temps, comme dernièrement le disait si bien un écrivain, la personification d'un héroïsme incroyable, se mariant, gracieusement, au spectacle de toutes les vertus mises en pratique.

Le passage, surtout, de M. Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens*, fera époque dans les annales de cette maison ; car la gloire dont s'est couvert le noble vieillard, par son génie, reflète sur cette institution et lui communique un rayon de son immortalité.

C'est ce qu'a bien compris le Doyen de l'Ecole de Droit, M. Bibaud, aussi distingué par sa science que par ses travaux littéraires ; et, mû uniquement par un sentiment d'intérêt pour le Collège l'Assomption, ce Monsieur, qui ne laisse rien perdre de tout ce qui peut se rattacher à son pays, a voulu perpétuer le souvenir de la visite de M. de Gaspé, en faisant frapper un superbe médaillon, pour être conservé dans les archives du Collège.

Je ne sais comment j'ai pu être délégué pour présenter, à la maison, ce bronze, qui devra transmettre à la postérité le souvenir d'un jour glorieux à tant de titres ; mais ce que je veux dire, c'est que je suis heureux de pouvoir déposer, de mes